

foi. Il est évident, comme le dit Léon XIII dans son Bref *Cum hoc sit* du 4 août 1880, « que les vérités de l'ordre naturel ne peuvent pas être en désaccord avec les vérités que l'on croit sur la parole de Dieu : que, par conséquent, suivre et pratiquer la foi chrétienne, ce n'est pas un asservissement humiliant et méprisable de la raison, mais une noble obéissance qui soutient l'esprit et l'élève à de plus grandes hauteurs ; enfin, que la raison et la foi viennent l'une et l'autre de Dieu, non pas pour qu'elles soient en dispute, mais pour que, unies entre elles par un lien d'amitié, elles se protègent mutuellement... Enfin, quand le sujet le demande, toutes deux marchent ensemble comme des alliées contre les ennemis de toutes deux. »

Et la science qui s'éclaire au flambeau de la foi, qui soutient et défend au besoin les vérités de la foi, s'appelle la science catholique. Et c'est cette science-là, et nulle autre, que doivent enseigner les professeurs, tant laïques qu'ecclesiastiques, qui sont chargés de l'enseignement catholique. « S'il fut toujours important, disait encore Léon XIII, dans le bref cité plus haut, que l'accord existât entre la raison et la foi, on doit le tenir pour beaucoup plus important encore depuis le XVI^e siècle ; car, à cette époque, on commença à jeter les germes d'une liberté dépassant toute borne et toute règle, qui fait que la raison humaine répudie ouvertement l'autorité divine et demande à la philosophie des armes pour miner et combattre les vérités religieuses. »

D'après cette lumineuse doctrine de Léon XIII, l'enseignement même scientifique des facultés ou des professeurs catholiques doit donc être profondément pénétré d'esprit catholique : la médecine, la littérature, l'histoire naturelle, le droit, toutes les branches de l'enseignement universitaire, doivent s'inspirer constamment des principes catholiques et ne jamais s'égarer sur les routes ténébreuses de l'évolutionnisme, du libéralisme et du gallicanisme juridique.

« Le catholicisme est une doctrine, déclarait récemment Mgr Lavallée, le distingué recteur des Facultés catholiques de Lyon, et cette doctrine a contact avec tout le domaine de la pensée ; car ceux qui prétendent qu'il y a solution de continuité entre leur pensée et leur foi, ceux-là ne sont pas des chrétiens sincères. Il ne faut donc pas que ces frontières soient découvertes aux atta-